

Engagement Pêche & Aquaculture durables

Fév. 2022

Picard Surgelés est un acteur majeur du mieux manger au quotidien. Notre objectif est de proposer à nos clients des produits bons, sains, et respectueux de l'environnement.

Soucieux de participer à rendre la distribution alimentaire plus responsable et durable, nous formalisons aujourd'hui notre engagement en faveur des pêche et aquaculture durables qui s'inscrit dans notre politique RSE globale. Construit en lien avec nos partenaires commerciaux, celui-ci a également pour objectif de répondre progressivement aux attentes sociétales grandissantes sur le sujet. Il est applicable à l'ensemble des produits à marque Picard, contenant majoritairement des ingrédients d'origine animale aquatique.

Il est basé sur les cinq grands principes suivants :

- Proposer des produits de qualité, garantissant leur fraîcheur et ainsi valoriser le savoir-faire de nos filières (pêcheurs/éleveurs/transformateurs) ;
- Faire appliquer les cadres réglementaires et législatifs ;
- Promouvoir des filières qui contribuent à la bonne santé des stocks de pêche et à des bonnes pratiques d'élevage ;
- Encourager un travail coopératif avec nos fournisseurs pour veiller à développer des politiques ambitieuses, cohérentes et pérennes d'amélioration continue des pratiques, mais également d'information des consommateurs ;
- Sélectionner, pour l'ensemble de nos filières certifiées ou non, les pêcheries et fermes mettant en œuvre les pratiques les mieux-disantes en matière de responsabilité et travailler à l'amélioration continue des pratiques via des partenariats inscrits dans la durée.

Les actions que nous mettons en œuvre dans ce cadre :

- Nous privilégions les pêcheries faisant l'objet d'une certification responsable ainsi que celles offrant des garanties et des démarches sérieuses de gestion et de responsabilité vis-à-vis de la ressource, de l'environnement et des hommes. Afin de suivre notre avancement vis-à-vis de nos engagements, nous définissons des indicateurs qui font l'objet d'un suivi interne à minima annuel.
- Nous nous engageons à disposer d'une équipe projet (Direction Qualité/Développement Durable et Direction Achats/Marketing/R&D) interne pour conduire et ajuster la démarche ;
- Nous nous fixons l'objectif de proposer à nos clients une offre Produits de la Mer certifiée MSC/ASC/BIO à hauteur de 70% à l'horizon 2026.
- Nous n'autorisons pas l'utilisation et la commercialisation d'animaux clonés ou modifiés génétiquement ;
- Nous refusons le recours à la pêche électrique depuis plus de 4 ans afin de préserver les écosystèmes marins ;
- Nous interdisons la commercialisation d'espèces menacées ou sensibles comme l'empereur ou le thon rouge afin de préserver les ressources marines. La liste sera évolutive et devra être ajustée au fur et à mesure des données sur les espèces et les zones de pêche ;
- Nous travaillons quotidiennement à diversifier le nombre d'espèces afin d'éviter une forte pression sur les espèces et favoriser la biodiversité. En 2021, nous avons proposé 4 nouvelles espèces sur plus de 45 espèces dans notre gamme.
- En aquaculture, nous n'autorisons pas les traitements médicamenteux préventifs (sauf les vaccins) aux étapes de pré-grossissement en éclosion et de grossissement, et nous encourageons nos fournisseurs, à utiliser les antibiotiques avec parcimonie et à réserver leur usage pour les traitements curatifs ;
- Nous soutenons autant que possible la production de produits de la mer français à travers nos labels « pêche française » et « élevage français » ;
- Nous encourageons toutes les pratiques respectueuses du bien-être animal à tous les stades de production de nos produits aquacoles ;